

CONSEIL MUNICIPAL du 17 SEPTEMBRE 2024 à 20 h 30
PROCES-VERBAL

Etaient présents : M. PALLEGOIX Thierry, M. CHAGNARD Paul, M. GRANGE Mickaël, Mme CHARVET-D'ALBERTO Sandrine, Mme CANNARD Sophie, Mme CLERMIDY Christiane, M. SOLEILHAC Stéphane, Mme DUPRÉ Amandine, M. CLERC Jérôme.

Etaient excusés : M. LALE-DEMOZ Marcel

Etaient absents : M. RAVISSE Philippe

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 9

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance,
2. Procès-verbal de la séance du 17/06/2024,
3. Travaux « voirie communale »,
4. ONTOWER : proposition achat parcelle,
5. Zonage FRR « France Ruralité Revitalisation »,
6. GBA : dotation arceaux vélos,
7. GBA : projet plantation arbres fruitiers,
8. Informations et questions diverses.

1. SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DUPRÉ Amandine

2. PROCES-VERBAL DU 09/07/2024 : il est approuvé à l'unanimité (après rectification erreur de frappe).

3. TRAVAUX « VOIRIE COMMUNALE »

M. GRANGE Mickaël détaille les travaux à réaliser cette année :

- 1°) Route des Piffauds : 280 m² (entre le château d'eau et M. Trompille)
- 2°) Route des Bruyères : 290 m² (entre M. Thévenard et la Route de St Nizier)
- 3°) Route de St Nizier : 340 m² (depuis chez M. De Araujo jusqu'au virage)
- 4°) Route de la ferme de la Forêt : 90 m² dans les virages entre le parking et le passage piéton
- 5°) Entretien des routes (PATA)

✎ Le conseil municipal accepte le devis en intégralité pour un montant TTC de 21 526.80 €. Il est toutefois précisé que le montant pourrait être plus élevé car la surface à enduire « ferme de la Forêt » est sous-estimée.

4. ON TOWER : PROPOSITION ACHAT PARCELLE

On Tower France exploite un relais de téléphonie mobile FREE sur la parcelle communale ZE 120, qui est située sur la commune de Vernoux. La commune perçoit, à ce titre, une location annuelle (4 000 € environ).

Dans la continuité de sa politique de pérennisation de ses infrastructures, On Tower souhaite acquérir du terrain : surface sur laquelle est implantée l'antenne, soit 65.25 m². La mairie a reçu un courrier mentionnant toutes les démarches afférentes à cette opération et les dépenses qui seraient prises en charge : frais de bornage et notarial, publicité, etc...

Une offre de prix verbale a été faite, mais les élus souhaitent que cette proposition soit écrite.

➤ M. le Maire reprendra contact avec la société ; et le service juridique de GBA sera consulté pour avis sur la régularité de cette démarche.

5. ZONAGE FRR « FRANCE RURALITE REVITALISATION »

La préfecture a transmis un courrier concernant la réforme des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) et de l'adoption d'un nouveau zonage France Ruralités Revitalisation (FRR) à compter du 1^{er} juillet 2024.

La commune de Courtes était jusqu'à présent zonée en ZRR et va le rester, ce qui permet aux entreprises, artisans, agriculteurs de bénéficier d'exonération foncière, ou fiscale ou sociale.

➤ M. le Maire précise qu'aucune démarche n'est à effectuer pour assurer le maintien de la commune dans ce dispositif.

6. GBA : DOTATION ARCEAUX VELOS

Dans le cadre du déploiement de sa politique cyclable, GBA souhaite favoriser la pratique du vélo (déploiement d'aménagements cyclables, sécurisation des itinéraires, stationnement cyclable, etc..).

Un appel à projet offre la possibilité aux communes de l'agglomération de demander la fourniture et pose d'arceaux vélo type U renversé.

➤ Le conseil municipal propose de déposer une demande pour 2 * 2 arceaux (fourniture et installation) dont un sera installé sous l'auvent vers la mairie, et un sera installé à côté du quai de bus « route de la Croisée ».

7. GBA : PROJET PLANTATION ARBRES FRUITIERS

Dans le cadre du projet alimentaire territorial, GBA propose un projet « des vergers dans vos communes », selon les conditions suivantes :

- les communes doivent avoir un terrain communal disponible (si possible à proximité d'un espace public),
- chaque commune pourra commander 10 arbres maximum la 1^{ère} année,
- GBA finance le coût d'achat des arbres fruitiers,
- la plantation, la fourniture de tuteurs/paillage/autres..., et l'entretien sont à la charge de la commune.

➤ Le conseil municipal décide de donner une suite favorable à cet appel à projet. Il propose de déposer un dossier pour plantation d'arbres fruitiers sur le terrain derrière la mairie (afin d'agréments le verger existant).

8. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

• SGM : le décret 2024-826 du 16/07/2024 rend possible la nomination au grade de rédacteur par promotion interne sans quota pour les agents occupant actuellement les fonctions de Secrétaire Générale de Mairie d'une commune de moins 2 000 habitants. ➤ M. le maire propose de prendre un arrêté de désignation et de déposer un dossier de promotion interne pour l'agent en poste.

• GBA : ateliers SCOT le 03/10/2024 à Foissiat.

• AXA (M. Luciani, commercial et également adjoint à Curtafond) souhaite programmer une réunion publique d'information afin de proposer une assurance santé-dépendance communale aux habitants de Courtes ➤ OK date à définir.

- Invitation ALEC « rénovation énergétique des bâtiments » : le 11/10/2024 à 9h à Attignat.
- La menuiserie Gruel a changé les volets de la salle et de la mairie (selon devis).
- A l'occasion de la fête du vincuit dimanche 6 octobre, un point est fait sur le plan de circulation qui est modifié par rapport aux années précédentes, en raison de la fermeture de la RD2b à la Croisée.
- L'association « les petites scènes vertes » annule la réservation de la salle polyvalente (12 au 19/12/2024) car la capacité serait insuffisante pour recevoir le public.
- Le repas de remerciement des bénévoles du fleurissement est fixé au vendredi 25/10/2024 à 19h au relais des 3 moulins (apéritif dînatoire).
- Prochain conseil municipal : mardi 22/10/2024 (au lieu du 15/10).
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire de séance,
A. DUPRÉ



Le Maire,
T. PALLEGOIX

